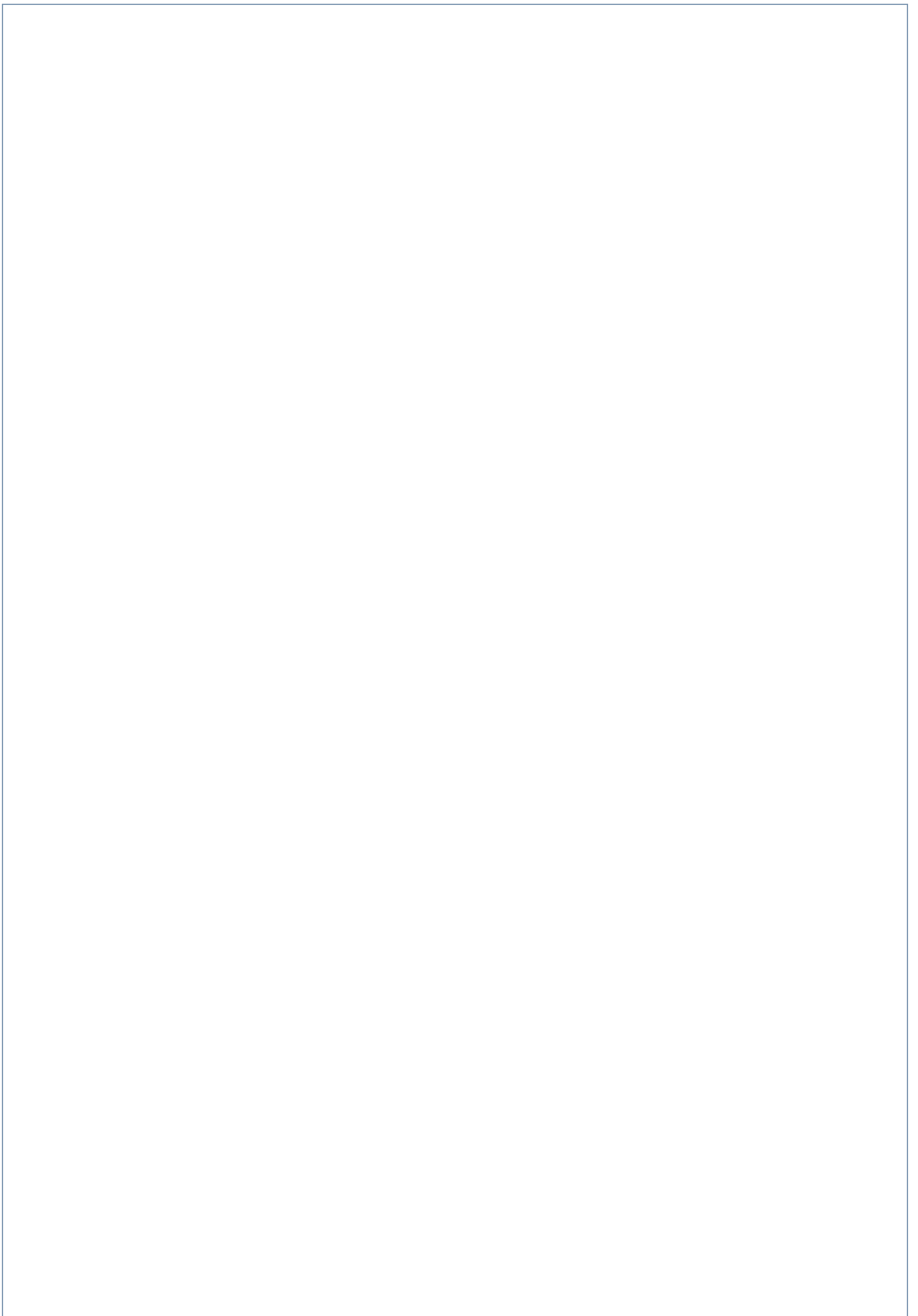


Lycée Victor Hugo

PROJET D'ÉTABLISSEMENT  
2015 - 2018

4, rue du Général Lemonnier  
53200 CHÂTEAU-GONTIER  
☎ 02 43 07 11 00  
lvh@ac-nantes.fr



# Introduction

---

Pour la réalisation de ce projet d'établissement 2015/2018, le lycée Victor Hugo dans son ensemble a effectué l'évaluation de son précédent projet. Ce travail de réflexion a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire. Il a permis de mesurer l'évolution du lycée grâce notamment à un meilleur accompagnement de nos élèves dans la réalisation de leur scolarité et dans la réussite de leur projet d'orientation. Si des avancées notables sont à noter, elles restent aujourd'hui à conforter. Nous devons faire en sorte de continuer d'offrir la même réussite scolaire à nos élèves, tout en permettant à chacun de trouver sa place. Il nous faut maintenir l'esprit d'ouverture qui anime les équipes, l'ouverture culturelle, sociale, linguistique, environnementale et l'inscrire clairement dans le parcours artistique et culturel. La réussite de tous impose une vigilance et une bienveillance pour lutter contre le décrochage scolaire, c'est pour cela que nous avons choisi d'avoir un axe fort dans notre nouveau projet autour du « bien vivre » au lycée.

Notre établissement dont le secteur de vie et de recrutement est essentiellement rural doit permettre à ses élèves de faire preuve de plus d'ambition dans leur poursuite d'études. Bien qu'obtenant des résultats aux examens au-dessus des moyennes académiques et donc au-dessus des moyennes nationales, nos élèves et leurs familles n'osent pas la poursuite d'études longues même si depuis quelques années nous observons une tendance à la hausse pour ces orientations.

Le travail entrepris d'accompagnement et de tutorat porte aujourd'hui ses fruits, les taux de redoublement de seconde autrefois très élevés sont aujourd'hui conformes aux taux départementaux. Il faudra également veiller à suivre l'orientation des élèves de 2<sup>nde</sup> de manière plus fine, surtout au regard des indicateurs sociaux.

Le décrochage scolaire est très faible pour le second degré mais il convient de rester vigilant concernant les étudiants en BTS, à noter que le lycée est le seul pôle d'enseignement supérieur présent sur le territoire de Château-Gontier.

Le nouveau projet d'établissement 2015 /2018 s'articule autour des axes suivants :

- Le lycée un lieu de réussite
- Bien vivre ensemble au lycée
- Le lycée un lieu d'ouverture
- La gouvernance du lycée

Nous avons choisi de conserver la présentation du précédent projet que chacun s'était approprié, à chacun de s'emparer du nouveau projet.

Ce nouveau projet d'établissement a été l'occasion de mettre en réflexion l'ensemble de notre communauté éducative, personnel enseignant, personnel de service et de restauration, personnel d'éducation, personnel administratif et personnels de direction.

Notre projet intègre les axes du projet académique qui sont :

- RÉUSSITE : "Conforter la réussite de tous les élèves" ;
- INSERTION : "Favoriser une insertion réussie dans la société" ;
- SOLIDARITÉ : "Ne laisser personne au bord du chemin" ;
- COOPÉRATION : "Travailler ensemble pour la réussite de tous".

Nous devons évaluer régulièrement notre travail avec l'aide des indicateurs retenus, cette évaluation aura lieu tous les ans à la fin de l'année. Elle nous aidera dans la conduite de notre projet qui vise à permettre à nos élèves de réussir leur scolarité, d'être des citoyens ouverts sur leur environnement et de se réaliser dans leur parcours d'orientation, tout en ne laissant personne au bord du chemin.

Le projet vie scolaire, le parcours d'éducation artistique et culturel, le parcours d'avenir et le projet EPS seront annexés au projet d'établissement.

## A - LE LYCEE - UN LIEU DE REUSSITE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<p style="text-align: center;"><b>Axe 1</b> Faire du lycée un parcours de réussite afin de permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation</p>	1.1 - Favoriser l'insertion des élèves en classe de seconde	1.11 - Poursuivre les échanges entre PP de 3 <sup>ème</sup> et seconde pour assurer une meilleure liaison collège lycée	Adéquation entre les vœux formulés par l'élève et l'orientation proposée par le conseil de classe
		1.12 - Exploiter ces données pour la constitution des classes de seconde	
		1.13 - Favoriser les rencontres avec des terminales au milieu du premier trimestre	
	1.2 - Accompagner les élèves en difficulté	1.21 - Déterminer rapidement les élèves en difficulté et répondre spécifiquement à leurs besoins (projet personnel, entretien avec un COP, rendez-vous avec la famille, ...)	
		1.22 - Mettre en place le tutorat dès le début de l'année pour les élèves identifiés	
	1.3 - Développer l'autonomie et la mise au travail personnel	1.31 - Etudes obligatoires pour les élèves de 2 <sup>nde</sup>	
		1.32 - Etudes obligatoires fixées suite aux conseils de classe pour les élèves de 1 <sup>ère</sup> et Tle	
	1.4 - Favoriser les entraînements aux épreuves officielles	1.41 - Créneaux de devoirs surveillés à l'emploi du temps pris en charge par la vie scolaire	Utilisation des plages horaires définies
		1.42 - Mise en condition lors des baccalauréats blancs	
	1.5 - Offrir des conditions de travail optimales à l'internat	1.51 - Organisation de deux temps d'étude en salle	Résultats et échanges avec les enseignants sur le travail des internes
1.6 - Prévenir le décrochage scolaire	1.61 - Gestion des absences	Taux d'absentéisme	
	1.62 - Contact avec les familles en lien avec l'équipe pédagogique		

## A - LE LYCEE - UN LIEU DE REUSSITE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<p><b>Axe 1</b>  <b>Faire du lycée un</b>  <b>parcours de réussite afin</b>  <b>de permettre aux élèves</b>  <b>de mieux choisir leur</b>  <b>orientation</b></p>	1.7 - Associer les parents	1.71 - Réunion collective fin septembre animée par les PP : les objectifs et les méthodes	Répartition des passages en 1 <sup>ère</sup> , équilibre des filières, réorientations
		1.72 - Rencontres individualisées avant fin octobre en seconde	
		1.73 - Favoriser l'accès des parents ou des responsables légaux à l'utilisation d'e-lyco pour le suivi scolaire des élèves	
	1.8 - Faire du lycée un lieu de scolarisation sans exclusive	1.81 - Accueil des élèves présentant un handicap quel qu'il soit	
	1.9 - Dès la seconde, faire mieux connaître l'ensemble des filières pour développer le projet d'orientation des élèves	1.91 - Montrer des parcours de réussite d'anciens élèves issus de toutes les filières	Adéquation entre les vœux formulés par l'élève et l'orientation proposée par le conseil de classe
		1.92 - Sensibiliser les élèves aux filières technologiques comme voie de réussite en favorisant les échanges avec des élèves du cycle terminal ; inciter les élèves à s'informer sur les filières technologiques n'existant pas au lycée (STI2D, ST2S, STL) et à se rendre dans les établissements voisins par le biais des mini-stages.	
		1.93 - Développer le projet personnel de l'élève (notamment en A.P.)	Mise en valeur du stage dans le livret scolaire
		1.94 - Réaliser un stage en milieu professionnel en fin d'année de seconde	
		1.95 - Poursuivre les entretiens avec l'élève et sa famille pour améliorer la cohérence des projets	
		1.96 - Mise en œuvre du parcours avenir	Stages, liaison école-entreprises, jumelages

## A - LE LYCEE - UN LIEU DE REUSSITE

	1.10 - En cycle terminal, favoriser l'émergence de projets personnels post-bac sur des filières longues	1.101 - En 1 <sup>ère</sup> , organiser des rencontres obligatoires avec des représentants des différentes filières post-bac	Suivi des choix des élèves en procédure post bac. Taux de réussite à bac +1
		1.102 - Assurer l'information et le suivi de la procédure post-bac auprès des élèves et des parents	
		1.103 - Créer un suivi des bacheliers (n+1, n+2)	
		1.104 - Pérenniser le partenariat avec l'IEP de Rennes	

## B - BIEN VIVRE ENSEMBLE AU LYCEE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<b>Axe 2</b> <b>Renforcer la communication entre les différents acteurs du lycée</b>	2.1 - Favoriser l'échange, la concentration, l'implication et la dynamique du groupe classe en réglementant l'usage du téléphone portable	2.11 - Sensibiliser les élèves dès la rentrée sur l'usage du téléphone portable	Nombre de portables confisqués
		2.12 - Mettre en place un affichage spécifique	
		2.13 - Inscription au règlement intérieur des sanctions relatives à l'usage du téléphone portable	Nombre de punitions
		2.14 - Etablir une gradation dans les sanctions	
		2.15 - Associer les parents à cette démarche et restituer les téléphones confisqués aux responsables légaux	
		2.16 - Sensibiliser les élèves à la remise en cause de l'honnêteté intellectuelle et morale lors de tricherie	
<b>Axe 3</b> <b>Lutter contre l'isolement</b>	3.1 - Intégrer tous les élèves du lycée quelles que soient leurs particularités ou différences	3.11 - Instaurer un tutorat élèves/élèves dans une même classe	Bonne circulation de l'information
		3.12 - Signaler des situations d'isolement en classe ou hors-classe	
		3.13 - Informer les professeurs des difficultés sociales ou personnelles sans entrer dans les détails en se basant sur le professeur principal en tant que relais	
		3.14 - Informer de l'existence des clubs	
		3.15 - Concentrer l'action sur les secondes	
<b>Axe 4</b> <b>Développer la citoyenneté</b>	4.1 - Former les délégués (classe, CVL autres instances, ...)	4.11 - Mettre en place une formation des délégués avec l'ensemble du personnel	Lisibilité et reconnaissance des actions du CVL Projets et actions lors des journées citoyennes
	4.2 - Créer les conditions pour la mise en place d'une maison des lycéens	4.21 - Accompagner les élèves dans la création de la maison des lycéens	Investissement des élèves



## B - BIEN VIVRE ENSEMBLE AU LYCEE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<b>Axe 4 Développer la citoyenneté</b>	4.3 - Développer les connaissances des valeurs liées à la laïcité	4.31 - Renouveler l'affichage au sein de l'établissement qui servira de base à des travaux pédagogiques	Incidents liés au manquement à la laïcité
		4.32 - Distribuer à tout le monde la charte dans les documents de pré-rentrée	
		4.33 - Créer un film ou projet pédagogique dans le cadre de la semaine de la culture	
<b>Axe 5 Développer la convivialité au sein de l'établissement</b>	5.1 - Intégrer les élèves et l'ensemble des personnels et créer du lien social	5.11 - Elargir le choix des clubs	Nombre de participants aux tournois  Nombre de clubs  Taux de fréquentation au CDI
		5.12 - Adapter l'offre des clubs par rapport aux attentes des élèves	
		5.13 - Proposer des actions pour inciter les élèves à se rendre au CDI	
		5.14 - Organiser des actions périscolaires adultes/élèves (tournois de volley, ...)	
	5.2 - Faire du lycée un lieu de vie	5.21 - Inciter les élèves à intégrer le CVL	Démission et/ou nouvelle(s) inscription(s)  Nombre de soirées à l'internat
		5.22 - Associer les élèves dans les actions d'animation	
		5.23 - Améliorer l'accueil des nouveaux élèves	
	5.3 - Faire de l'internat un réel lieu de vie	5.31 - Accueil des nouveaux internes en début d'année pour fédérer le groupe	
		5.32 - Proposer des animations une fois par trimestre	
	5.4 - Créer des espaces de vie agréables et faire du lycée un lieu accueillant	5.41 - Associer les élèves à l'aménagement des locaux	
		5.42 - Installer des tables et bancs dans la cour	
		5.43 - Entretien des locaux pour assurer le confort et des conditions d'hygiène optimales	
		5.44 - Améliorer des locaux destinés aux élèves : salle de restauration, foyers des élèves	
		5.45 - Responsabiliser chacun au maintien de la propreté au lycée	

## B - BIEN VIVRE ENSEMBLE AU LYCEE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<b>Axe 5</b> <b>Développer la</b> <b>convivialité au sein de</b> <b>l'établissement</b>	5.5 - Stimuler l'appétit, le plaisir de manger et préserver la santé	5.51 - Une cuisine simple, variée, équilibrée sur le plan nutritionnel, dans le cadre du budget alloué	Satisfaction des convives Volume de déchets
		5.52 - Privilégier le "fait maison" avec des produits de qualité : frais, de saison, d'origine française (viande) et le plus souvent possible, issus des circuits courts et de l'agriculture bio ou labellisés.	
		5.53 - Valeur éducative du service de restauration : éducation au goût, découverte de produits	
		5.54 - Diminution des déchets : sensibilisation au gaspillage - Prévision des effectifs	
<b>Axe 6</b> <b>Communiquer</b>	6.1 - Instaurer de la communication entre l'équipe technique et les usagers	6.11 - Commission restauration	Participation des usagers
		6.12 - Boîte à idées	
		6.13 - Ecrans de diffusion d'information : fonctionnement du service de restauration	
		6.14 - Kit de communication sur les produits et leur origine.	

## C - OUVERTURE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<b>Axe 7</b> <b>Développer l'ouverture internationale et la politique culturelle de l'établissement</b>	7.1 - Favoriser la pratique de l'oral dans l'apprentissage des langues vivantes	7.11 - Favoriser la présence des assistants étrangers et pérenniser l'intervention de locuteurs locaux	Taux d'inscription en options facultatives liées au LV Taux de réussite aux certifications
		7.12 - Œuvrer pour des groupes d'apprentissage à effectifs raisonnables	
		7.13 - Dédier des moyens à l'accompagnement personnalisé en langues (soutien, approfondissement, projets)	
	7.2 - Développer une offre linguistique la plus large possible	7.21 - Pérenniser la classe européenne anglaise	
	7.3 - Offrir la possibilité de passer les certifications en langues étrangères	7.31 - Envisager les diversifications possibles : classes européennes Anglais, DNL, LV approfondie (allemand et espagnol)	
	7.4 - Poursuivre une politique d'ouverture internationale	7.41 - Maintenir les liens, poursuivre les échanges avec les lycées de Murrhardt et de Carnew	
		7.42 - Favoriser les liens échanges numériques avec des partenaires plus éloignés	
7.43 - Contractualiser des échanges avec deux établissements (langue anglaise et langue espagnole)			

## C - OUVERTURE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs		
<b>Axe 7</b> <b>Développer l'ouverture internationale et la politique culturelle de l'établissement</b>	7.5 - Pérenniser et développer une politique d'ouverture culturelle dans le cadre du parcours artistique et culturel	7.51 - Favoriser et développer les partenariats existants : Le Carré, Atmosphères 53, le 6 par 4, Mayenne Culture	Taux de participation aux sorties théâtre, cinéma, ...		
		7.52 - Nommer et missionner un référent culture			
		7.53 - Créer une commission culturelle chargée de la rédaction et de la mise en œuvre du parcours artistique et culturel			
	7.6 - Poursuivre une politique d'ouverture culturelle	7.61 - Favoriser les sorties culturelles et la venue d'intervenants			
		7.62 - Favoriser le développement d'une semaine scientifique (clubs/semaine dédiée, ...) et artistique			
		7.63 - Sensibiliser les élèves à la littérature (festivals, concours littéraires, ...)			
		7.64 - Développer le partenariat avec la médiathèque			
	7.7 - Poursuivre une politique de pratiques culturelles	7.71 - Favoriser et pérenniser les enseignements d'exploration et les options facultatives artistiques et scientifiques		Actions mises en place et pérennisation sur 3 ans	
		7.72 - Favoriser la pratique des élèves par la mise en place de clubs, d'ateliers, ...			
		7.73 - Favoriser l'intervention de professionnels			
	7.8 - Développer et favoriser les projets artistiques des élèves	7.81 - Veiller à assurer l'animation culturelle de manière continue sur l'année			
		7.82 - Inciter les élèves à s'impliquer (proposer et organiser)			
		7.83 - Créer une commission			
	7.9 - Développer et favoriser les activités physiques et sportives	7.91 - Participation à l'association sportive			Taux de participation à l'AS
		7.92 - Valoriser l'option EPS			Taux de pression de l'option EPS

## D - GOUVERNANCE

Axes	Objectifs	Actions	Indicateurs
<b>Axe 8 Pilotage et suivi du projet d'établissement</b>	8.1 - Mettre en place les outils nécessaires au suivi de la politique de l'établissement	8.11 - Suivi des indicateurs	Fiches APAE
		8.12 - Mise en place d'un tableau de bord partagé	
<b>Axe 9 Gouvernance de l'établissement</b>	9.1 - Permettre aux différentes instances du lycée de travailler librement dans leur domaine de compétences	8.11 - Le CA : il assure le suivi du projet d'établissement et du contrat d'objectifs, décide de la mise en œuvre d'actions dans le cadre de celui-ci.	Rapport annuel
		9.12 - Le conseil pédagogique : il propose et instruit les projets d'ordre pédagogique en lien avec le projet d'établissement.	
		9.13 - Le conseil de classe : mise en place d'une charte des conseils de classes afin d'homogénéiser les pratiques	
		9.14 - Le CVL : il propose et instruit les projets concernant la vie de l'élève en lien avec le projet d'établissement (prévoir un CVL annuel sur le PE).	
		9.15 - Le CESC : il organise un programme d'actions en lien avec le projet d'établissement.	
<b>Axe 10 Communication</b>	10.1 - Faire partager par tous le projet d'établissement	10.11 - Assurer sa diffusion vers tous les personnels (envoi personnels)	
		10.12 - Mettre sur e-lyco le PE (parents, élèves)	

## GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISÉS

AP : accompagnement personnalisé

AS : association sportive

CDI : centre de documentation et d'information

CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

COP : conseiller(ère) d'orientation psychologue

CVL : conseil des délégués pour la vie lycéenne

DNL : discipline non linguistique – En section européenne, il s'agit de l'enseignement d'une discipline dans une langue autre que le français (les mathématiques en anglais, dans le cas du lycée Victor Hugo).

EPS : enseignement physique et sportif

LV approfondie : langue vivante approfondie

PE : projet d'établissement

PP : professeur principal

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

STL : sciences et technologies de laboratoire